



STAGE OFFICIEL TECHNIQUE

Juge de ligne Fédéral accrédité

Bonjour,

Une formation initiale de juge de ligne fédéral accrédité et le passage de grade se dérouleront selon les modalités suivantes :

Date et horaires : 04 Novembre 2017 – Toute la journée (9h – 19h)

Lieu : Centre sportif Paul-Emile Victor, 2 Chemin du Moulin de la ville, 93600 Aulnay

Dispensée par : Maximilien VIOUX et Rachel BRU

Programme : sur une seule journée

- Formation théorique (env. 2h30)
- Pause
- Pratique dur match TOP 12
- La pratique a valeur de passage d'examen

L'organisation de la journée est assurée par le Cobad93 par délégation de la ligue Ile de France. Un trop faible nombre de candidats peut amener l'annulation du stage et de l'examen.

Le montant de l'inscription s'élève à **20 euros**, chèque à l'ordre du COBAD 93.

Il inclut également les frais de l'examen.

Chaque candidat devra se présenter à la formation avec :

- Pantalon noir
- Chaussures noires
- Chaussettes noires
- T-shirt et / ou pull noir

La fiche de candidature accompagnée du règlement est à renvoyer **avant le 29 Octobre 2017** à l'adresse suivante :

Rachel BRU – 28 Boulevard Aristide BRIAND – Bâtiment 3D – 93100 Montreuil

Recevez nos salutations sportives.

La commission Régionale d'Arbitrage

Le 05 Octobre 2017



FICHE DE CANDIDATURE

Formation et examen Juge de ligne Fédéral accrédité

Cadre réservé à la CRA	
LIGUE :	Ile de France
Date de la formation :	04 Novembre 2017
Intervenant et encadrants de la formation :	Rachel BRU et Maximilien VIOUX

Inscription du candidat	
NOM :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	
Courriel :	
Date de naissance :	Âge le jour de la formation :
Numéro de licence :	
Club (en toutes lettres) :	
Adresse e-mail ou postale du club :	
Nombre d'année de badminton :	Niveau le plus élevé atteint :
Motivations :	
Signature du candidat :	Signature du président du club :

A renvoyer à Rachel BRU – 28 boulevard Aristide BRIAND – Bâtiment 3D – 93100 Montreuil avant le **29 octobre 2017** accompagné du chèque du montant de **20 €** (incluant les frais de formation et d'examen), à l'ordre du **COBAD 93**.